

AVENANT N° 7 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
Représenté par le directeur des sports,
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME**
Représentée par son président, Monsieur David LAPPARTIENT
Désignée ci-dessous par la fédération,

Article 1 :

La subvention prévue pour **2016** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **60 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif SENIOR (60 000 €).

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 2 890 670 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.


Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le


27 JUL. 2016

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE CYCLISME



LE DIRECTEUR DES SPORTS

La directrice des sports



LEASE LE 22/07/2016 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 21.012.93.549

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

m

Objectifs / Action / Rubrique	Montants		Engag. fédéral
	Budget	Demande	
Accompagner les CTS et entraîneurs dans l'évolution de leur carrière			
Action 1			
Structure fédérale	35 000 €	25 000 €	10 000 €
Mise en place et suivi des projets de développements territoriaux	35 000 €	25 000 €	10 000 €
Action 1	35 000 €	25 000 €	10 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	247 500 €	141 000 €	150 500 €
Structure fédérale	125 000 €	80 000 €	45 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	50 000 €	30 000 €	20 000 €
Action 4	60 000 €	40 000 €	20 000 €
Professionnalisation de l'activité	15 000 €	10 000 €	5 000 €
Formations fédérales	122 500 €	61 000 €	108 500 €
Plan de féminisation	81 500 €	31 000 €	81 500 €
Action 1	41 000 €	17 000 €	24 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	142 000 €	96 000 €	77 000 €
Action 3	115 000 €	77 000 €	58 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	15 000 €	11 000 €	15 000 €
Action 4	15 000 €	11 000 €	15 000 €
Professionnalisation de l'activité	12 000 €	8 000 €	4 000 €
Assurer le suivi d'une convention FFC/FFH	12 000 €	8 000 €	4 000 €
Action 1	70 000 €	50 000 €	35 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	25 000 €	20 000 €	15 000 €
Action 2	25 000 €	20 000 €	15 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	45 000 €	30 000 €	20 000 €
Suivi du double projet des athlètes de haut niveau	45 000 €	30 000 €	20 000 €
Action 2	553 000 €	457 000 €	20 000 €
Aides personnalisées (AP)	553 000 €	443 000 €	110 000 €
Action 4	265 000 €	263 000 €	92 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	270 000 €	180 000 €	2 000 €
Professionnalisation de l'activité	18 000 €	12 000 €	18 000 €
Action 2	18 000 €	12 000 €	18 000 €
Structurel et accompagnement des collectifs équipe de France féminines route et piste pour rio	225 000 €	190 000 €	35 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	225 000 €	190 000 €	35 000 €
Créer la dynamique de performance sur le Centre National de Cyclisme de Saint Quentin	225 000 €	190 000 €	35 000 €
Action 2	2 048 000 €	1 520 000 €	528 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	2 048 000 €	1 520 000 €	528 000 €
Collectif RELEVÉ - Stages et compétitions	1 085 000 €	920 000 €	165 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	505 000 €	340 000 €	165 000 €
Action 2	458 000 €	260 000 €	165 000 €
Mettre en place des protocoles de recherche sur la création d'outils liés à la performance	230 000 €	200 000 €	188 000 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	230 000 €	200 000 €	188 000 €
Action 2	230 000 €	200 000 €	188 000 €
Protection de la santé du SHN	40 000 €	30 000 €	75 000 €
Action 3	40 000 €	30 000 €	75 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	435 000 €	300 000 €	10 000 €
Prévention dopage	435 000 €	300 000 €	10 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	128 400 €	128 400 €	158 730 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	67 500 €	62 000 €	6 230 €
Action 2	240 000 €	210 000 €	52 500 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	430 000 €	300 000 €	100 000 €
Collectif RELEVÉ - Stages et compétitions	430 000 €	300 000 €	100 000 €
Action 1	430 000 €	300 000 €	222 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	430 000 €	300 000 €	222 000 €
Action 1	20 000 €	20 000 €	210 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	270 000 €	10 000 €	12 000 €
Action 1	270 000 €	87 000 €	237 000 €
Développement d'un plan sport santé	270 000 €	87 000 €	237 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	250 000 €	80 000 €	250 000 €
Action 4	250 000 €	80 000 €	250 000 €
Création d'un institut ressource sur les formations aux métiers du cyclisme	229 000 €	80 000 €	250 000 €
Action 4	229 000 €	117 000 €	159 500 €
Professionnalisation de l'activité	167 000 €	71 000 €	159 500 €
Formations fédérales	167 000 €	71 000 €	159 500 €
TOTAL	5 205 400 €	3 723 400 €	38 000 €
			2 051 730 €
			263 000 €
			2 890 670 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

Crédit du Nord



Une autre vision de la banque

Titulaire du compte :

FFC

Libellé du sous-compte :

Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30076	02352	12262500200	27	AG INSTITUTIONNELS

IBAN : FR76 3007 6023 5212 2625 0020 027

BIC : NORDFRPP

Adresse :

FEDERATION FRANCAISE DU CYCLISME
5 RUE DE ROME
93561 ROSNY SOUS BOIS CEDEX

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN
Partie réservée au destinataire du relevé